

Les filières du lycée:

SECTEUR DES METIERS DE LA SECURITE:

- C.A.P. Agent de Sécurité
- Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité (en apprentissage)
- Bac Professionnel Métiers de la Sécurité (en 3 ans)

SECTEUR DES METIERS DU SANITAIRE ET SOCIAL:

- C.A.P. Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif
- C.A.P. Agent Polyvalent de Restauration
- C.A.P. Petite Enfance.
- Bac. Pro. Accompagnement, soins et services à la personne. Option : en structure (en 3 ans)
- Bac. Pro. Services de Proximité et Vie Locale (en 3 ans)
- Diplôme d'Etat Aide Soignant (inscription au concours en septembre pour un début de formation en septembre de l'année suivante.)

Labellisé « *Lycée des métiers des services à la personne et de la sécurité* », le lycée professionnel Rosa Parks dispense des formations rares, voire uniques dans le réseau public académique.

Les résultats aux examens sont très régulièrement excellents grâce à l'implication des équipes pédagogiques et éducatives et à la richesse des partenariats professionnels.

Situé en Centre Ouest Bretagne, le lycée est accessible par transports scolaires, les emplois du temps sont aménagés en conséquence (du lundi 10H au vendredi 15H50) avec une capacité d'accueil à l'internat de 300 places. De nombreuses activités culturelles, sportives et associatives sont proposées.

**Lycée des métiers
des services à la personne
et de la sécurité**

**Lycée professionnel Rosa PARKS
47, rue René Le Magorec
22110 ROSTRENE**

02.96.29.02.16.

Ligne directe: 02.30.92.00.05

Fax: 02.96.29.33.28.

www.lp-rosaparks-rostrenen.ac-rennes.fr

**Lycée Professionnel
Rosa PARKS _ Rostrenen**

***Journée portes ouvertes
Samedi 27 février 2016
de 9h à 16h***

**Diplôme
d'Etat
d'Aide
Soignant**



Diplôme d'Etat d'Aide Soignant

LA FORMATION

Formation accessible à tous, seule condition, avoir 17 ans à la date d'entrée en formation

Nombre d'élèves : 15 élèves, plus quelques places en cursus partiel sous condition.

Modalités d'admission : L'entrée se fait sur concours avec une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission. Sont dispensés de l'épreuve écrite les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 4 et ceux titulaires d'un niveau 5 du secteur sanitaire et social

Objectifs : A l'issue de sa formation, l'aide-soignant doit être capable d'accompagner les personnes dans les activités de la vie quotidienne et réaliser les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie. Il contribue à leur bien-être et à leur faire recouvrer, dans la mesure du possible, leur autonomie. Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, le plus souvent au sein d'une équipe pluri-professionnelle et participe aux soins préventifs, curatifs ou palliatifs.

Les qualités requises

- Bonne résistance physique et psychologique
- Patience et disponibilité (gardes éventuelles la nuit et le week-end)
- Esprit d'équipe
- Le goût pour les contacts humains
- Ecoute.
- Respect et discrétion
- Maîtrise de soi



Durée de la formation : De septembre à juillet, à raison de 35 h par semaine.

IMPORTANT : Inscription au concours en septembre pour entrer en formation dans notre lycée en septembre de l'année suivante.

Contenu de la formation

- 17 semaines d'enseignement théorique correspondant à 8 modules de formation
- 24 semaines de stages cliniques, réparties en 6 périodes de 4 semaines et réalisées dans chacun de ces services :
- Services de court séjour : Chirurgie et médecine.
- Services de moyen et long séjour : personnes âgées ou en situation de handicap.
- services de santé mentale ou de psychiatrie.
- Secteurs extra-hospitaliers : soins à domicile, maison de retraite,...
- Structure optionnelle

LES DEBOUCHES

Les emplois

Les débouchés classiques se trouvent dans les hôpitaux, les cliniques, les maisons de retraite, les foyers logement mais on peut aussi travailler à domicile auprès des personnes âgées ou handicapées